



815 route des Partenses
40 250 CAUPENNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2025-55

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à neuf heures trente, les Membres du Comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères de Chalosse, dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Meilhan sous la présidence de Mme Christine FOURNADET, Présidente du SIETOM en séance ordinaire.

Au terme de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Catherine HUREL, déléguée titulaire de la CC du Pays Tarusate (commune de Meilhan) a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents :

Cdc¹ Chalosse Tursan : Didier DARRIEUTORT (ARBOUCAVE), Myriam TELLECHEA (AUBAGNAN), Marcel PRUET (AUDIGNON), Romain LALANNE (BANOS), François DEDEBAN (BATS-TURSAN), Françoise LASSERRE (CAZALIS), Jean-Jacques DARBINS (EYRES-MONCUBE), Philippe PINEAU (FARGUES), Jacques DEYRE (LABASTIDE), Daniel GRENECHE (LACRABE), Jean-Luc VINCENT (MANT), Françoise MARSAN (MONTAUT), Jean-Paul PASQUET (MONTGAILLARD), Michel GABASTON (suppléant MONTSOUE), Pascal PIFAUDAT (PÉCORADE), Philippe MASSETAT (PEYRE), Marc SAINT-GERMAIN (PHILONDEX), Michel CAZALETS (PIMBO), Claudine DUPONT (PUYOL-CAZALET), Arnaud ETCHEVERRY (suppléant SAINT-CRICQ), Jacqueline IRIGOYEN (SAINTE-COLOMBE), Jacques CHOLET (SAINT-SEVER), André DUSSAUT (SAMADET), Pascal BARCELO (SARRAZIET), Valérie DARTIGUELONGUE (SERRESLOUS), Laurence DARRIBEAU (SORBETS), Georgette SUPERY (suppléante URGONS) ;

Cdc Coteaux et Vallées des Luys : Hervé GUICHENEUY (ARSAGUE), Catherine DARRACQ (BASSERCLES), Delphine DUBERNET (BONNEGARDE), Christine FOURNADET (CASTELNAU-CHALOSSE), Marie-France DEYRIS (CASTEL-SARRAZIN), Julien MIALOC (MARPAIS), Karine LAPOS (NASSIET) ;

Cdc Terres de Chalosse : Hélène MONTABORD (BAIGTS-CHALOSSE), Bernard GRIMAN (BERGOUÉY), Jean-Jacques LALANNE (CASSEN), Ghislaine LALANNE (CAUPENNE), Stéphane GEFFARD (CLERMONT), Isabelle MICHAUD (suppléante GARREY), Patrick LABORDE (GOOS), Laurent TOLLIS (MONTFORT), Muriel HOTTELET (suppléante ONARD), Yves CANJOUAN (suppléant NOUSSE), Philippe DUCOURNAU (POYANNE), Carlos LUIS (PRÉCHACQ), Gilles COUDROY (SAINT-GEOURS-D'AURIBAT), Sabine LABARBE (SORT-EN-CHALOSSE), Guillaume LALANNE (TOULOUZETTE), Béatrice GUIRLES (VICQ-D'AURIBAT) ;

Cdc Pays d'Orthe et Arrigans : Damien DELAVOIE (HABAS), Olivier MORANCY (MIMBASTE), Michel CRABOS (MOUSCARDES), Thierry CALOONE (OSSAGES) ;

Cdc Pays Tarusate : Magali PESTANA DE PONTE (AUDON), Pierre GENTIEUX (BÉGAAR), Jean-Didier BATBY (BEYLONGUE), Jean-Yves POCHEZ (CARCARES-SAINT-CROIX), Jean-Marie DUBRASQUET (CARCEN-PONSON), Frédéric PEYRE (GOUTS), Patrick DUBOURG (suppléant LAMOTHE), Pierre CAZENAVE (LE LEUY), Baptiste BEGUE (suppléant LESGOR), Catherine HUREL (MEILHAN), Jean-Marie DARBAYAN (PONTONX), Dominique DOURTHE (RION-DES-LANDES), Marlène RASOAMAHARO (SOUPROSSE), Stéphane BRUEY (suppléant TARTAS) ;

¹ Cdc : Communauté de communes.



Etaient excusés :

Cdc Chalosse Tursan : Claude LABORDE (CASTELNAU-TURSAN), Arnaud GACHIE (CASTELNER), Thierry DUPOUYS (HORSARRIEU), Christian BOULIN (LACAJUNTE), Geneviève BRETHERS (MOMUY), Joël DUSSAU (PAYROS-CAZAUTETS), David LEMEE (SERRES-GASTON) ;

Cdc Coteaux et Vallées des Luys : Alain LUBET (AMOU), Evelyne FEDENSIEU (ARGELOS), Dominique TOULOUSE (BRASSEMPOUY), Jean ROHFRIETSCH (GAUJACQ) ;

Cdc Terres de Chalosse : André GRIMAL (GIBRET), Fabrice CAPDO (GOUSSE), Christian RAGUE (HINX), Armelle DAUGERT (LARBEY), Anne DANTHEZ (MUGRON), Xavier IMATTE (POYARTIN), Nathalie DARRIEUTORT (SAINT-AUBIN) ;

Cdc Pays d'Orthe et Arrigans : Gilles LACOSTES (ESTIBEAUX) ;

Cdc Pays Tarusate : Patrick GARNIER (VILLENAVE) ;

N'étaient pas représentés :

Cdc Chalosse Tursan : Virginie BARON (CLEDES), Patrick MONTJARET (COUDURES), Franck BEDIN (DUMES), Dominique ARRAGON (GEAUNE), Jean-Claude CATUHE (HAGETMAU), Guillaume BAYLOCQ (LAURET), Clément CAHUZAC (MAURIES), Guy BORTHAYRE (MIRAMONT-SENSACQ), Denis LAURETET (MONGET), Michel LALANNE (MONSEGUR), Sébastien BEYLAC (MORGANX), Christian HANSE (POUDENX) ;

Cdc Coteaux et Vallées des Luys : Jean LAFARGUE (BASTENNES), Martine HILLOTTE (BEYRIES), Georges LACAVE (CASTAIGNOS-SOUSLENS), Thierry LABORDE (DONZACQ), Caroline NEL (POMAREZ) ;

Cdc Terres de Chalosse : Marie-Ange LABAT (DOAZIT), Adelino MACHADO (GAMARDE), Jennifer MENIER (HAURIET), Guy DUCAMP (LAHOSSE), Michel ROUSSEL (LAURÈDE), Yves CONDOM (LOUER), Isabelle KOUVTANOVITCH (LOURQUEN), Anne-Marie LAILHEUGUE (MAYLIS), Éric DEGOS (NERBIS), Jacques DUBITOU (OZOURT), Joëlle LE CORRE (SAINT-JEAN-DE-LIER) ;

Cdc Pays d'Orthe et Arrigans : Nathalie LESLUE (GAAS), Régis LESGOURGUES (MISSION), Gilles LAHITTE (POUILLON), Annie LAGELOUZE (TILH) ;

Cdc Pays Tarusate : Monique ARTOLA (LALUQUE), Sandrine BUSQUET-FREYSSSELINAS (SAINT-YAGUEN).

Assistaient à la réunion :

M. Etienne DAVAUD, Direction Général des Services du SIETOM ;
M. Fabrice LACOUTURE, Direction pôle opérationnel du SIETOM ;
Mme Isabelle SIRMAIN, Direction pôle fonctionnel du SIETOM ;
Mme Sophie DEYRES, Responsable du pôle ressources du SIETOM ;
Mme Emilie GARDESSE, Responsable technique du SIETOM.

Convocation :

Date de convocation par voie dématérialisée : 10/12/2025.

Date d'affichage : 10/12/2025.

Nombre de membres

- En exercice : 122
- Présents : 68
- Pouvoirs retenus : 3 de la commune d'Argelos à Nassiet, de Momuy à Audignon, de Castelnau Tursan à Pécorade.
- Absents excusés : 20
- Absents : 34

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.



OBJET : Autorisation budgétaire spéciale pour engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le budget primitif 2026 sera soumis au vote du Conseil Syndical en février 2026,

CONSIDERANT que, dans l'attente du vote du budget 2026 et au plus tard jusqu'à l'adoption du budget ou sa transmission, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nouvelles, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors restes à réaliser.

LE COMITE SYNDICAL,

Sur proposition de la Présidente, du Bureau, après en avoir délibéré :

pour : 71, contre : 0, abstention : 0 (68 votants présents lors du vote et 3 procurations)

Article 1°: PROPOSE d'ouvrir les crédits suivants pour 2026 avec application d'un ratio de 25% sur les opérations (dépenses réelles) du BP 2025. Les crédits à ouvrir sur l'exercice 2026 sont récapitulés, par opération et par article, dans le tableau ci-dessous :

LFONCTION	COMPTE M57	SERVICE	LIBELLES	BP 2025	Autorisations ouverture crédits pour BP 2026 en attente du vote
	100	COL	Collecte	1 735 000,00	433 750,00
	2188	COL	Conteneurs semi-enterrés	900 000,00	225 000,00
	2315	COL	Travaux de fouille	250 000,00	62 500,00
	2138	COL	Densification points tri : Construction points tri (dalles)	50 000,00	12 500,00
	2188	COL	Densification points tri : Matériels points tri (colonnes)	440 000,00	110 000,00
	2188	COL	Densification points tri : équipement points tri (totems)	15 000,00	3 750,00
	2188	COL	Colonnes mobiles pour manifestation	80 000,00	20 000,00
	17	DECH	Déchetteries	177 000,00	44 250,00
	2111	DECH	Recherche et achat terrain nouvelle déchetterie	70 000,00	17 500,00
	2188	DECH	Autres immobilisations corporelles : conteneurs DDS	40 000,00	10 000,00
	2188	DECH	Autres immobilisations corporelles : Bennes 30m3	12 000,00	3 000,00
	2188	DECH	Autres immobilisations corporelles : signalétiques déchetteries	5 000,00	1 250,00
	2128	DECH	Autres aménagements et aménagements de terrain : réhabilitation 2 aires déchets verts	50 000,00	12 500,00
	110	PTT	Pré-traitement / UVO	255 000,00	63 750,00
7213	2188	PTT	Autres immobilisations corporelles : pièces de rechange	255 000,00	63 750,00
	120	PTT	Traitement / CSDMA	547 200,00	136 800,00
	2031	PTT	Etude et maitrise d'œuvre couverture alvéoles A6/1, A6/2, A6/3	52 200,00	13 050,00
	2312	PTT	Travaux de couverture	400 000,00	100 000,00
	2031	PTT	Maitrise œuvre ISDI Pontonx + conformité DREAL	30 000,00	7 500,00
	2138	PTT	Travaux ISDI Pontonx	65 000,00	16 250,00



FONCTION	COMPTE M57	SERVICE	LIBELLES	BP 2025	Autorisations ouverture crédits pour BP 2026 en attente du vote
	20191	P&E	Entretien / Maintenance / Patrimoine	23 200,00	5 800,00
20	21351	P&E	Stockage de matériel	6 000,00	1 500,00
	2188	P&E	Divers matériels	3 000,00	750,00
	21351	P&E	Bâtiment : cumulus, climatisation	14 200,00	3 550,00
	20180	PREV	Actions de prévention	105 500,00	26 375,00
7211	2188	PREV	Achat de broyeurs individuels : X5	500,00	125,00
	2188	PREV	Achat gobelets et pichets X 5.000	5 000,00	1 250,00
	2188	PREV	Kits de compostage individuel et partagés	100 000,00	25 000,00
	20181	COMM	Communication et actions de prévention	24 500,00	6 125,00
	2188	COMM	Panneau/changements des panneaux d'entrée	20 000,00	5 000,00
	21848	COMM	Autres matériels de bureau et mobiliers pour extérieur	4 500,00	1 125,00
	20182	JTIS	Téléphonie / Informatique / Surveillance	92 500,00	23 125,00
20	2185	JTIS	Matériel de téléphonie : Téléphonie (mobiles + fixes)	15 000,00	3 750,00
	21838	JTIS	Autre matériel informatique : Parc informatique	15 500,00	3 875,00
	21838	JTIS	Vidéos : Caméras thermiques, équipements (TV, détecteurs)	14 000,00	3 500,00
	21838	JTIS	Logiciel métier : RS/Contrôle accès/gestion bas de quai/haut de quai/refonte site internet (COMM)	30 000,00	7 500,00
	2031	JTIS	Etude Maitrise d'œuvre pour les photovoltaïque : ombrière parking	13 000,00	3 250,00
	21838	JTIS	Réseau déchetterie	5 000,00	1 250,00
	20184	HSE	Hygiène Sécurité Environnement	83 500,00	20 875,00
20	2188	HSE	Equipements du site (aérateur EU, borne pesée, contrôle radioactivité...)	20 000,00	5 000,00
20	2188	HSE	Achat de citernes d'eau incendie	10 000,00	2 500,00
847	2188	HSE	Equipements de sécurité : cuves de rétention boudins	7 000,00	1 750,00
20	2188	HSE	Gestion des eaux	35 000,00	8 750,00
	2188	HSE	Fourniture et pose d'un filet anti chute sur la fosse de l'atelier mécanique	6 500,00	1 625,00
020	21848	HSE	Matériels de bureau et mobiliers de bureau (Etude ergonome)	5 000,00	1 250,00
	50		Matériel roulant	1 100 000,00	275 000,00
7212	21828	ADM	Camion de lavage	500 000,00	125 000,00
	21828	COL	Polybenne grue	250 000,00	62 500,00
	21828	PTT	Evolupac	350 000,00	87 500,00
Total			DEPENSES REELLES / Opérations	4 143 400,00	1 035 850,00

en euros TTC

Article 2°: AUTORISE Mme la Présidente à mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré à CAUPENNE les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme : CAUPENNE, le 17/12/2025.

La Présidente du SIETOM,
Mme Christine FOURNADET